

Séance régulière du Conseil scolaire fransaskois

Le mercredi 24 juin 2015 (9 h)

*Salle de conférence du CÉF
Saskatoon*

Procès-verbal

Présences :

Les membres suivants du Conseil scolaire sont présents :

Présidence : André Denis, Région n° 4 de l'école Providence
Joseph Poirier, Région n° 1 de Bellegarde
Simone Couture, Région n° 2 de La Vieille
Alpha Barry, Région n° 3 de Regina
Marilyn Denis, Région n° 5 de Saskatoon
Denis Marchildon, Région n° 6 de Zenon Park
Nadine Penney, Région n° 7 de Prince Albert
Clarence Briand, Région n° 8 des Battlefords
Élizabeth Perreault, Région n° 9 de l'école de St-Isidore

Les membres suivants du Conseil scolaire sont absents :

Les membres suivants du personnel sont présents :

Donald Michaud, Direction de l'éducation, CÉF
Ronald Ajavon, Direction générale désignée aux affaires, CÉF
Dolorèse Nolette, Direction générale désignée à l'éducation, CÉF
Claude-Jean Harel, Coordinateur aux communications, CÉF
Catherine Colombet, Adjointe administrative, CÉF

Séance d'organisation du Conseil scolaire fransaskois

1. Bienvenue et ouverture de la séance d'organisation par la direction de l'éducation

Donald Michaud, directeur de l'éducation, préside cette rencontre jusqu'à la nomination d'une présidence. Il appelle à l'ordre à 9h40 et souhaite la bienvenue à tous.

2. Élection de la présidence du CSF

Simone Couture propose l'ouverture de la mise en candidatures pour l'élection de la présidence du CSF.

La conseillère Élizabeth Perreault propose le conseiller scolaire André Denis à la présidence.

Le conseiller André Denis accepte la nomination.

Donald Michaud procède à l'appel à la mise en candidature trois fois.

Joseph Poirier propose de clore la séance de nomination.

Donald Michaud annonce que le conseiller André Denis est élu à la présidence du CSF.

Le président du CSF poursuit l'ordre du jour.

3. Élection de la vice-présidence

La présidence du CSF appelle aux nominations au poste de vice-président du CSF.

La conseillère Simone Couture propose le conseiller Denis Marchildon.
Le conseiller Denis Marchildon accepte.

Joseph Poirier propose de clore la séance des nominations.

La présidence déclare le conseiller Denis Marchildon vice-président du CSF.

4. Nomination aux comités de travail du CSF :

4.1.1 Comité Finances et Vérification

15.136 SIMONE COUTURE : Que le CSF nomme au Comité Finances et Vérification les conseillers et conseillères suivants :

- Alpha Barry ;
- André Denis ;
- Élisabeth Perreault ;
- et Joseph Poirier.

Adopté

4.1.2 Comité disciplinaire

15.137 ELIZABETH PERREAULT : Que le CSF nomme au Comité disciplinaire les conseillers et conseillères suivants :

- Clarence Briand ;
- et Denis Marchildon à titre de remplaçant.

Adopté

4.1.3 Comité d'autorisation des dépenses

15.138 MARILYN DENIS : Que le CSF nomme au Comité d'autorisation des dépenses les conseillers et conseillères suivants :

- Denis Marchildon ;
- Nadine Penney ;
- Élisabeth Perreault ;
- et Clarence Briand à titre de remplaçant.

Adopté

4.1.4 Comité Politique d'encadrement linguistique et culturel (PELEC)

15.139 JOSEPH POIRIER : Que le CSF remplace le Comité PELEC par un comité ad hoc, le Comité d'appui à la négociation et nomme les conseillers et conseillères suivants :

- André Denis ;
- Élisabeth Perreault.

Adopté

15.140 ÉLIZABETH PERREAULT : Que le CSF remplace le Comité ad hoc sur la succession de la direction générale par un comité ad hoc, le Comité sur le rendement de la direction générale et nomme les conseillers et conseillère suivants :

- Alpha Barry ;
- Clarence Briand ;
- Marilyn Denis.

Adopté

5. Nomination des représentants du CSF aux différents comités (internes et externes) :

5.1.1 Comité de négociation sous l'entente locale de l'ALEF

15.141 JOSEPH POIRIER : Que le CSF nomme au Comité de négociation sous l'entente locale de l'ALEF les conseillers et conseillères suivants :

- Marilyn Denis ;
- Élisabeth Perreault ;
- et Denis Marchildon à titre de remplaçant.

Adopté

5.1.2 Comité de grief sous l'entente locale de l'ALEF

15.142 NADINE PENNEY : Que le CSF nomme au Comité de grief sous l'entente locale de l'ALEF les conseillers et conseillères suivants :

- Marilyn Denis ;
- Élisabeth Perreault ;
- et Denis Marchildon à titre de remplaçant.

Adopté

5.1.3 Comité de consultation sous l'entente locale de l'ALEF

15.143 SIMONE COUTURE : Que le CSF nomme au Comité de consultation sous l'entente locale de l'ALEF les conseillers et conseillères suivants :

- Marilyn Denis ;
- Élisabeth Perreault ;
- et Denis Marchildon à titre de remplaçant.

Adopté

5.1.4 Comité des bourses d'études sous l'entente locale de l'ALEF

15.144 ELIZABETH PERREAULT : Que le CSF nomme au Comité des bourses d'études sous l'entente locale de l'ALEF les conseillers suivants :

- Joseph Poirier ;
- et Alpha Barry à titre de remplaçant.

Adopté

5.1.5 Représentant du CSF auprès de la Saskatchewan School Boards Association (SSBA)

15.145 NADINE PENNEY : Que le CSF reporte la nomination du représentant du CSF auprès de la Saskatchewan School Boards Association (SSBA) lors de sa séance en automne 2015.

Adopté

5.1.6 Délégué au C.A. de la Fédération nationale des conseillers et conseillères scolaires francophones (FNCSF)

15.146 CLARENCE BRIAND : Que le CSF nomme Nadine Penney en qualité de déléguée au C.A. de la Fédération nationale des conseillers et conseillères scolaires francophones (FNCSF) et Alpha Barry à titre de remplaçant.

Adopté

5.1.7 Représentant du CSF à la table des élus

15.147 SIMONE COUTURE : Que le CSF nomme André Denis en qualité de représentant du CSF à la table des élus.

Adopté

6. Signataires du CSF

15.148 ÉLIZABETH PERREAULT : Que les signataires du Conseil scolaire fransaskois du Conseil des écoles fransaskoises soient :

- la présidence du CSF,
 - la direction de l'éducation,
 - la direction générale désignée aux affaires,
- et ce, conformément à la « Politique sur les signataires autorisés ».

Adopté

7. Rémunération des conseillers scolaires

15.149 CLARENCE BRIAND : Compte tenu de sa situation financière, que le CSF conserve le statu quo pour l'année scolaire 2015-2016 sauf pour l'allocation de temps de voyage pour séances, formations et activités approuvées par le CSF seulement qui de 0,38\$/km est réduit à 0,32\$/km.

Que la procédure administrative sur la rémunération des conseillers scolaires adopte l'échelle salariale des enseignants de la classe 4, étape 1 de 2013-2014 comme étant l'échelle des honoraires réguliers des conseillers scolaires. Et que la surveillance mensuelle soit appliquée à une journée de plus de 4 heures.

Adopté

8. Rémunération des conseillers des Conseils d'école

15.150 SIMONE COUTURE : Compte tenu de sa situation financière, que le CSF conserve le statu quo quant à la procédure administrative sur la rémunération des conseillers d'école pour l'année scolaire 2015-2016 sauf pour l'allocation de temps de voyage pour séances, formations et activités approuvées par le CSF seulement qui de 0,38\$/km est réduit à 0,32\$/km.

Adopté

9. Taux pour le remboursement des dépenses au Conseil

15.151 SIMONE COUTURE : Que le CSF adopte, pour l'année scolaire 2015-2016, les taux de remboursement des dépenses suivants :

- Le kilométrage pour les voyages par véhicule privé	0,40\$/km
- Per diem pour le remboursement des repas :	
▪ Déjeuner	12\$
▪ Dîner	19\$
▪ Souper	25\$

Adopté

10. Calendrier permanent des séances du CSF

15.152 ÉLIZABETH PERREAULT: Que le CSF adopte le calendrier permanent suivant des séances régulières pour l'année scolaire 2015-2016 :

- Séance régulière, 18 septembre 2015, à 9h00, à Regina (public)
- Séance régulière, 6 novembre 2015, à 9h00, à Regina (public)
- Séance régulière, 9 décembre 2015, à 9h00, à Saskatoon (public)
- Séance régulière, 29 janvier 2016, à 9h00, à Regina (public)
- Séance régulière, 11 mars 2016, à 9h00, à Saskatoon (public)
- Séance régulière, 22 avril 2016, à 9h00, à Saskatoon (public)
- Séance régulière, 18 mai 2016, à 9h00, à Regina (public)
- Séance régulière, 17 juin 2016, à 9h00, à Saskatoon (public)

Adopté

11. Porte-parole du CSF

15.153 ELIZABETH PERREAULT : Que le CSF nomme la présidence du CSF et la direction de l'éducation comme porte-paroles du Conseil scolaire fransaskois.

1 Abstention
Adopté

12. Clôture de la séance d'organisation

15.154 NADINE PENNEY : Que le CSF lève la séance d'organisation à 10h25.

Adopté

Pause de 10 minutes.

Séance régulière du Conseil scolaire fransaskois

1. Ouverture de la séance régulière par la présidence

1.1 Bienvenue et pensée du jour

La présidence constate le quorum et appelle à l'ordre la séance régulière à 10h40. Monsieur le président remercie les membres de leur présence ainsi que le public. Il invite ensuite les conseillers à réfléchir sur la pensée du jour : « *La littérature ne permet pas de marcher, mais elle permet de respirer* » - Roland Barthes

1.2 Adoption de l'ordre du jour de la séance régulière du 24 juin 2015

15.155 ÉLIZABETH PERREAULT : Que l'ordre du jour de la séance régulière du 24 juin 2015 soit adopté tel que présenté, en y apportant les ajouts suivants :

2.1.9 : Comité de négociation sous l'entente locale de l'ALEF

2.1.10 : Transport

3.2 : - SSBA

- Pétition

et en retirant le point suivant : 2.1.5.2 Approbation de demande de prêt pour capitalisation
Adopté

1.3 Déclaration de conflits d'intérêts

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le Président déclare l'absence de conflit d'intérêts.

1.4 Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 28 mai 2015

15.156 CLARENCE BRIAND : Que le CSF adopte le procès-verbal de la séance régulière du 28 mai 2015.

2 Abstentions
Adopté

1.5 ** Assentiment sur la correspondance et les points d'information

15.157 NADINE PENNEY : Que le CSF adopte par assentiment le point 3.1 – Correspondance et retire les étoiles au point 3.2 – Points d'information.

Adopté

2. Directions du Conseil

2.1 Décisions

2.1.1 Permissions d'admission

15.158 MARILYN DENIS : Que le CSF approuve la recommandation du Conseil d'école de l'École canadienne-française de refuser la demande de permission d'admission provisoire d'un an à la famille A 59 à l'école de Saskatoon.

Adopté

- 15.159 CLARENCE BRIAND :** Que le CSF approuve la recommandation du Conseil d'école de Père Mercure d'accepter la demande de permission d'admission provisoire d'un an à la famille I 54 à l'école de North Battleford.
- 2 Abstentions
Adopté
- 15.160 CLARENCE BRIAND :** Que le CSF approuve la recommandation du Conseil d'école de Père Mercure d'accepter la demande de permission d'admission provisoire d'un an à la famille GR 26 à l'école de North Battleford.
- Adopté
- 15.161 ALPHA BARRY :** Que le CSF approuve la recommandation du Conseil d'école de Laval Pavillon Élémentaire d'accepter la demande de permission d'admission provisoire d'un an à la famille A 60 à l'école de Regina.
- 4 Contre
2 Abstentions
Rejeté
- 15.162 SIMONE COUTURE :** Que le CSF reporte sa décision à une date ultérieure et que la demande de la famille A 60 soit de nouveau examinée après la révision et l'adoption par le CSF de la politique 1.1.3 intitulé « Le droit d'admission », de ses règlements et de ses procédures.
- 1 abstention
Adopté
- 15.163 ALPHA BARRY :** Que le CSF approuve la recommandation du Conseil d'école de Laval Pavillon Élémentaire de refuser la demande de permission d'admission provisoire d'un an à la famille A 61 à l'école de Regina.
- Adopté
- 15.164 ALPHA BARRY :** Que le CSF approuve la recommandation du Conseil d'école de Laval Pavillon Élémentaire d'accepter la demande de permission d'admission provisoire d'un an à la famille A 62 à l'école de Regina.
- 1 Contre
1 Abstention
Adopté

Réinscription d'une étudiante étrangère à l'ECF de Saskatoon

Il s'agit d'une information. Une étudiante du Congo a fréquenté l'École canadienne-française de novembre 2014 à aujourd'hui (8 mois), la famille désire qu'elle poursuive ses études au même endroit.

Demande d'assignation : Melfort

Suite à la résolution 15.118 de la séance du 28 mai 2015 : « *15.118 SIMONE COUTURE : Que le CSF mandate la Direction de recueillir des informations complémentaires sur la demande d'assignation de la famille D.N. pour l'école Notre-Dame-des-Vertus de Zenon Park et revienne auprès du CSF pour décision. Adopté* ».

Assurer le transport d'un élève en dehors de la zone peut engendrer des frais supplémentaires pouvant aller jusqu'à 32 000\$.

Une analyse des transports dans son ensemble est nécessaire pour définir un cap de décision, et notamment lors des demandes supplémentaires en dehors de la zone scolaire qui arrivent en cours d'année.

Jusqu'à présent, chaque demande a été acceptée mais ces décisions sont très lourdes pour le conseil. Les coûts pour une vingtaine d'élèves « hors zones » sont aussi importants que pour la centaine d'élèves ramassée dans la zone scolaire.

Le Comité Finances et Vérification va poursuivre son travail sur ce dossier. La possibilité de faire appel à un expert est envisagée pour ensuite établir une politique sur le transport.

Le Comité devra examiner la possibilité de revoir les tarifs et de les réduire puis considérer que des demandes soient refusées.

L'option de définir des points de ramassage pour les élèves « hors zone » doit être projetée.

Ne pas perdre de vue :

- L'aspect légal : Article 23 : garantir le transport des élèves ;
- La durée du transport : maximum une heure ;
- Les services offerts : l'éducation à domicile, l'éducation à distance etc...

Les zones ont été créées par un comité de parents. Les décisions prises à cette époque doivent maintenant être révisées et les parents doivent avoir l'opportunité de participer à ce travail.

La résolution 15.118 de la séance du 28 mai 2015 est maintenue.

15.165 SIMONE COUTURE : Que le CSF mandate le Comité Finances et Vérification d'étudier le dossier du transport pour revenir à la table du CSF à une date ultérieure avec une politique spécifique sur le transport scolaire, avec au préalable un rapport sur ce dossier à la prochaine rencontre du CSF.

Adopté

2.1.2 Finances

2.1.2.1 Rapports financiers : réception

15.166 ELIZABETH PERREAULT : Que le CSF reçoive les rapports financiers au 31 mai 2015 tels que présentés.

Adopté

2.1.2.2 Budget 2015-2016 : adoption

15.167 SIMONE COUTURE : Que le CSF adopte le budget 2015-2016 avec la structure administrative proposée pour un total de dépenses de 39 174 068\$.

Adopté

2.1.3 Ressources humaines : réception du rapport

15.168 NADINE PENNEY : Que le CSF reçoive le rapport des ressources humaines tel que présenté.

Adopté

2.1.4 Relations CSF/CÉ/CE Inc.

- 15.169 NADINE PENNEY :** Que le CSF reçoive les propositions 003.2015 et 002.2015 du Conseil d'école de l'école Valois telles que présentées.
Adopté
- 15.170 ALPHA BARRY :** Que le CSF reçoive les propositions 15.09 et 015.15 du Conseil d'école de l'école Ducharme telles que présentées et mandate la direction générale de faire le suivi nécessaire.
Adopté
- 15.171 CLARENCE BRIAND :** Que le CSF reçoive la proposition 15.019 du Conseil d'école de l'école Père Mercure telle que présentée et mandate la direction générale de faire un suivi pour connaître l'intention de ladite proposition.
Adopté
- 15.172 SIMONE COUTURE :** Que le CSF reçoive les propositions (AGA-CESCM-15-08 ; AGA-CESCM-15-09 ; AGA-CESCM-15-10 ; RRCECM-14-15-14 ; RRCECM-14-15-20 ; RRCECM-14-15-21 et RRCECM-14-15-23) du Conseil d'école de l'école secondaire Collège Mathieu telles que présentées et mandate la direction générale de faire les suivis nécessaires.
Adopté
- 15.173 SIMONE COUTURE :** Que le CSF reçoive les propositions AGABS-15-06 et RRBS-14-15-22 du Conseil d'école de l'école Beau Soleil telles que présentées.
Adopté

2.1.5 Installations

2.1.5.1 Adoption du programme EPR 2015-16

- 15.174 SIMONE COUTURE :** Que le CSF mandate la direction des projets à exécuter le plan tel que présenté, tout en respectant les contraintes de l'EPR (Entretien préventif et de rénovation) pour un financement total de 550 314\$ (rapport Preventative Maintenance & Renewal Funding, daté du 18 mars 2015) accordé pour l'année scolaire 2015-2016.
Adopté

2.1.6 FNCSF : 25^e congrès annuel à Saint-Jean (Terre-Neuve)

Ce 25^e congrès annuel se tiendra du 29 au 31 octobre 2015 à Saint-Jean (Terre-Neuve)

- 15.175 ELIZABETH PERREAULT :** Que le CSF propose que la déléguée au CA de la FNCSF, Nadine Penney et son remplaçant Alpha Barry, ainsi que les membres ayant démontré leur volonté et leur intérêt, puissent assister au 25^e congrès annuel de la FNCSF.
1 Abstention
Adopté
- 15.176 SIMONE COUTURE :** Que le CSF nomme Alpha Barry, Denis Marchildon et André Denis comme porteurs de vote et que leurs substituts soient Joseph Poirier, Clarence Briand et Elizabeth Perreault.
Adopté

2.1.7 Horaire de la journée scolaire pour septembre 2015 : adoption

15.177 CLARENCE BRIAND : Que le CSF adopte dans les écoles du CÉF, pour la rentrée scolaire 2015-16, l'horaire de la journée comme suit :

- 8h55 – 10h10 : 75 minutes d'instruction
- 10h25 – 11h55 : 90 minutes d'instruction
- 11h55 – 12h50 : heure du lunch / 55 minutes
- 12h50 – 14h05 : 75 minutes d'instruction
- 14h20 – 15h35 : 75 minutes d'instruction

représentant un total de 315 minutes pour une journée complète et un total de 165 minutes pour une demi-journée.

Adopté

2.1.8 L'éducation à domicile – montant annuel : adoption

Le président, André Denis déclare un conflit d'intérêts dans ce dossier et demande à quitter la salle.

La présidence est assurée par le vice-président Denis Marchildon.

15.178 JOSEPH POIRIER : Que le CSF maintienne le statu quo et fixe le montant maximal annuel à rembourser aux parents de chaque élève inscrit au programme d'éducation à domicile à mille (1000) dollars et ce, conformément à la procédure Section 6 : Instruction et programmes - Éducation à domicile.

Adopté

Après le vote, Monsieur André Denis reprend la présidence de la séance.

2.1.9 : Comité de négociation sous l'entente locale de l'ALEF

Elizabeth Perreault présente aux conseillers les deux mémorandums d'accord établis entre le CSF et l'ALEF. Il s'agit d'un travail collectif avec les enseignants et cette négociation a une durée d'un an.

15.179 SIMONE COUTURE : Que le CSF adopte les mémorandums d'accord n° 1 et 2 entre le CSF et l'ALEF tels que présentés.

1 Abstention
Adopté

2.1.10 : Transport

Ce sujet a été traité précédemment lors de la demande d'assignation (Melfort).

Pause dîner et reprise à 13h15.

3. Correspondance et points d'information

3.1 ** Correspondance

- Association des parents fransaskois et Centres éducatifs
- Prince Albert Catholic School Division
- The School Trustee : Juin 2015

- 3.2 Points d'information
- Suivis aux résolutions des séances du CSF
 - Rapports des membres

15.180 NADINE PENNEY : Que le CSF entérine le remboursement des dépenses telles que validées en Comité des dépenses du 19 juin 2015.

Adopté

15.181 NADINE PENNEY : Que le CSF autorise le Comité d'autorisation des dépenses à entreprendre la révision des procédures suivantes :

- Remboursement des dépenses ;
- Rémunération du CÉ ;
- Rémunération du CSF ;

et finalise l'ébauche des termes de références du Comité durant l'été.

Adopté

- SSBA

Un cadre contenant une photo ainsi qu'une lettre d'excuses de la part du Ministre a été déposée au CÉF.

15.182 ELIZABETH PERREAULT : Que le CSF mandate l'administration pour savoir où se trouve ce cadre et revenir avec un plan pour partager ce cadre avec les écoles.

Adopté

- Pétition

Une pétition a été présentée par des électeurs pour convoquer une Assemblée générale extraordinaire.

15.183 SIMONE COUTURE : Que le CSF prépare une Assemblée générale extraordinaire (AGE) des électeurs, le 26 août 2015 à Regina à 19h30, avec à l'ordre du jour :

- Explication claire au sujet du déficit prévu pour l'année scolaire 2015-2016.
- Plan de redressement clair, capable d'arrêter l'hémorragie et de conduire aux retrouvailles des acquis jusqu'ici perdus par le système scolaire fransaskois.
- Analyse indépendante, rigoureuse et complète des impacts des coupures et du manque de financement sur les élèves et la qualité de l'enseignement.
- Les raisons principales qui poussent le CSF à hésiter à retourner en cour pour poursuivre en justice le ministère de l'Éducation de la Saskatchewan contre les dommages causés par un manque de financement adéquat au système d'enseignement fransaskois.

Adopté

4. Délégations et présentations spéciales

Sans objet

5. Identification des points en développement pour la prochaine séance régulière

SSBA : à ajouter à l'ordre du jour de la réunion prévue en septembre.

Suivi des résolutions : Chaque 2 réunions, supprimer les objets atteints.

Ajouter les 3 procédures administratives en septembre.

Rapport du rendement de la direction générale.

6. Tour de table et clôture de la séance

6.1 Évaluation (Politique 2.3 - code de conduite)

6.1.1 Évaluation de l'aspect informatique du cahier des séances

Appréciation des conseillers quant à l'évolution des cahiers des séances.

6.1.2 Rapport de l'autoévaluation de la séance du 28 mai 2015

Aucun commentaire.

6.1.3 Autoévaluation de la séance du 24 juin 2015

Documents remis à chaque conseiller.

6.1.4 Durée des séances des 23 et 24 juin 2015

15.184 ELIZABETH PERREAULT : Que le CSF accorde aux membres du CSF présents au Comité plénier du 23 juin et à la séance régulière du 24 juin 2015, un remboursement d'honoraires et dépenses équivalent à 2 jours de 4 heures et plus.

Adopté

6.2 Prochaine séance :

- Séance régulière (date, heure et lieu à déterminer)

Déterminée dans le calendrier permanent lors de la séance d'organisation, à savoir le 18 septembre 2015, à 9h00, à Regina.

6.3 Élection au CSF – région scolaire de la Vieille n° 2

La conseillère scolaire présente oralement sa démission aux membres du CSF avec effet immédiat.

Sa démission prévue initialement fin septembre 2015 a été avancée pour respecter les délais prévus par le règlement des élections et permettre ainsi des élections partielles dans sa région scolaire de la Vieille n° 2 en même temps que le conseil d'école. Ceci n'engendrera pas de frais supplémentaires au conseil.

Le président André Denis accepte la démission de la conseillère scolaire Simone Couture. Il lui adresse personnellement et au nom du conseil ses remerciements les plus sincères pour son immense dévouement, sa passion de la francophonie et la représentation active de sa région durant une douzaine d'années.

15.185 ELIZABETH PERREAULT : Que le CSF accepte la démission de la conseillère Simone Couture puis déclenche une élection partielle pour un mandat d'une année dans la région scolaire de la Vieille n° 2 selon les critères suivants :

- Période des mises en candidature du 3 au 17 septembre 2015
- Avis de scrutin le 24 septembre 2015
- Scrutin le 14 octobre 2015

et poursuive l'élection partielle jusqu'à ce que le poste soit rempli.

Adopté

- 15.186 ELIZABETH PERREAULT :** Que le CSF remercie officiellement la conseillère sortante Simone Couture dans le cadre de l'Assemblée générale annuelle des électeurs en janvier 2016.

Adopté

6.4 Levée de la séance du 24 juin 2015

- 15.187 NADINE PENNEY :** Que le CSF lève la séance du 24 juin 2015 à 13h50.

Adopté

Présidence

Secrétaire